

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 février 2021

PROGRAMMATION LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS MONDIALES - (N° 3699)

AMENDEMENT

N ° AE645

présenté par

Mme Le Feur, Mme Lenne, M. Pellois, M. Zulesi, Mme Sylla, M. Kokouendo, Mme Leguille-Balloy, Mme Boyer et Mme Degois

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.